



Aire sur l'Adour

Au coeur des Aturins

Journal municipal d'Aire sur l'Adour n°2 - Juillet/Août /Septembre 2014



Budget 2014 :
Une prime pour
le permis !

Édito du Maire



C'est avec une immense fierté et une très grande émotion, que j'ai accédé il y a quelques mois à la fonction de Maire d'Aire sur l'Adour. Vous avez été nombreux à me faire confiance, à faire confiance à l'ensemble des femmes et des hommes qui m'entourent.

Je mesure la responsabilité qui est la mienne, l'honneur qui m'est fait et la tâche qui m'attend. C'est pourquoi je compte l'accomplir avec humilité et un entier dévouement pour cette grande passion qui m'anime : notre ville d'Aire sur l'Adour.

Je n'aurai qu'un seul objectif, qu'une seule ligne de conduite, qu'une obsession : servir la population, servir les Aturines et les Aturins.

Notre engagement repose sur plusieurs piliers dont notamment le dynamisme et la jeunesse.

Ils doivent être au cœur de notre ambition pour cette ville.

D'ailleurs « Autoprem's » prime de 500 euros octroyée à tous ceux qui passent le permis de conduire pour la première fois, est mis en place depuis le début du mois. Nous aurons l'occasion tout au long de ce mandat de partager avec vous tous, l'ensemble des projets nécessaires à l'essor de notre ville.

De l'âme, du sens, de la solidarité de la tolérance et de l'action. Tels sont la philosophie et l'état d'esprit qui guideront la démarche de la nouvelle majorité municipale pour les prochaines années : en étant au cœur des Aturins.

Très sincèrement.

Xavier Lagrave
Maire d'Aire sur l'Adour

Sommaire

EN BREF page 4
Les actus de la Ville

EN COURS page 5
Le point sur les travaux en cours

REGARD SUR... page 6
L'Adjointe au Maire en charge des sports, de la jeunesse et des associations

PROCHE DE VOUS page 7
En direct du Conseil municipal
Délibérations votées du Conseil municipal du 28/04/2014

Infos pratiques, infos services
Numéros utiles, permanences juridiques gratuites...

LE DOSSIER pages 8 et 9
Le budget 2014
"Un budget de transition"

RETOUR EN IMAGES
pages 10 et 11
Sur la fête des Arsouillos et la féra d'Aire

ILS ET ELLES...
FONT AIRE page 12
L'ensemble instrumental Int'Aire Mezzo

AGENDA pages 13 et 14
Tout l'agenda culturel et sportif de juillet à septembre 2014

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES
page 15



Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave • Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour
• Photos : Service communication, Fotolia, Arsouillos, Int'Aire Mezzo, Stéphane Brethes, DR •
Imprimeur : Castay (labellisé Imprim'Vert) • Distribution : La Poste • Dépôt Légal : Juin 2014 •
Tirage : 3 900 ex. La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable.
Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



L'écho des quartiers



Quartier Subéhargues : le bois d'Aire

La tempête du 24 janvier 2009 n'avait pas épargné la forêt communale d'Aire sur l'Adour. Sur les 103 ha de bois de chênes et de hêtres, 38 ha avaient été détruits. Tandis que les 50 ha de pins étaient eux à reboiser en quasi-totalité. C'est dans ce cadre là que l'opération "Graines de foret" avait été pensée ! Lors de leur scolarisation en maternelle, les enfants aujourd'hui en CP et en CE1 avaient participé à l'opération "Graine de Forêt" et avaient semé des pins.

Ces plants, désormais prêts à être mis en pleine terre, ont été planté le 5 mai dernier par les enfants de 4 classes du groupe scolaire Françoise Giroud (2 CP et 2 CE1).

Les enfants ont ainsi participé au reboisement de la foret d'Aire, encadrés par des employés de l'Office National des Forêts et des employés de l'entreprise Daroman.



Les enfants ont ainsi planté 300 plants en une heure (3 chacun, en respectant 2 mètres d'espace entre chaque pin).

Au total, sur un hectare, ce sont 1 250 pins qui sont plantés, pour au final au bout d'une cinquantaine d'année en obtenir seulement 250 !

300 pins
de planter !



En bref



CHAMPIONNES RÉGIONALES !

Félicitations aux gymnastes aturines ! L'équipe "jeunesses" (10/14 ans) a obtenu le titre de championne d'Aquitaine 2013/2014, à Aire le 18 mai dernier et celui vice-championne régionale dans la catégorie la plus haute, début juin à Bergerac. L'équipe s'est ainsi qualifiée pour le championnat national par équipes à Villefranche sur Saône. L'équipe "Poussines" (6/10 ans) est quant à elle championne régionale !



DANS LES CLOUS !

En mai dernier, les élèves de CM2 de l'école du Mas et ceux de l'école privée Saint Joseph/Jeanne d'Arc ont passé leur permis... de bonne conduite piétonne et cycliste.

Comment se comporter dans la rue, repérer et éviter les dangers, savoir où regarder avant de traverser, porter un casque en vélo... C'est tout cela que les policiers municipaux, Renaud Cassagne en tête, en charge du volet sécurité routière à la ville, ont souhaité transmettre aux enfants.

Au total près de 90 attestations d'éducation routière ont été délivrées, signées du Maire, Xavier Lagrave, des directeurs d'école, M. Lasserre et Mme Dufau et de Renaud Cassagne. Cette journée de sensibilisation s'est déroulée en deux temps. Le matin, quatre ateliers étaient proposés : maniabilité, sécurité routière, entretien vélos et course d'orientation. L'après-midi, un circuit sur route permettait de mettre en pratique la théorie. Les bénévoles qui ont aidé au bon déroulement de cette journée sont ici remerciés.



LA RENTRÉE SE PRÉPARE DÉJÀ...

L'année scolaire s'est terminée à l'école Saint Joseph/Jeanne d'Arc avec les portes ouvertes le 28 juin dernier sur le thème "Théâtre de rue". Les classes découvertes y ont aussi été racontées. Les CM1 et CM2 ont exposé les photos de leur voyage à l'Île d'Oléron, les CE1-CE2 ont présenté un diaporama sur la Dordogne et le monde préhistorique, et les GS-CP ont pu mettre en valeur leur sortie de 3 jours sur le bassin d'Arcachon, tandis que les PS-MS ont dessiné les poissons du musée de la mer de Biarritz !

La rentrée se prépare déjà...

Grâce à de nombreuses actions réalisées durant l'année, l'APEL, l'association des parents d'élèves équipera durant l'été les classes de l'école Saint Joseph d'équipement numériques. Les inscriptions à l'école sont encore possibles sur rendez-vous au 05 58 71 67 12.

Travaux, aménagements

DE NOUVELLES RECRUES

Deux contrats d'avenir en renfort au Centre technique municipal



La Ville a signé en mars dernier deux contrats d'avenir en embauchant deux jeunes :

- Antony Granatini (à gauche sur la photo), 25 ans, qui occupe un poste au service "Voirie" sous le tutorat de Jean-Pierre Duvignau, chef du service ;
- Franck Berthon (à droite sur la photo), 19 ans, qui occupe un poste au service des "Espaces verts" sous le tutorat de Pierre Casanave, chef du service.

Ces contrats d'avenir s'inscrivent dans le dispositif créé par la loi du 26 octobre 2012 dont l'objectif est d'offrir une première expérience concluante tout en donnant au jeune la possibilité d'acquérir des compétences et d'accéder à un poste stable.

Ce dispositif concerne les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi depuis plus de six mois. L'Etat prend en charge 75 % de leur rémunération pendant un maximum de 3 ans. Cela fait maintenant plus de trois mois qu'ils sont plongés dans le "grand" bain avec pour mettre le pied à l'étrier d'entrée : la préparation des Arsouilles et des fêtes locales pour Antony et la préparation à l'obtention de la 1^{re} fleur dans le cadre du label "villes fleuries" pour Franck ! Quand on leur demande ce qui leur plaît dans leur travail, ils répondent en choeur "les collègues, la polyvalence des tâches et l'autonomie et la confiance qui leur leur ont été accordées."

ENTRETIEN

Remise en état des terrains de sport



Pendant la pause estivale des compétitions, entraînements... des associations sportives, place à la remise en état des terrains de la ville par le service "Installation sportives" !

Le piétinement des joueurs entraîne un tassement du sol empêchant la circulation de l'eau et de l'air et contrariant le développement racinaire en profondeur. C'est ainsi que tous les ans, à la même période, les deux terrains d'honneur (foot et rugby) ont droit au même traitement : défeutrage, sablage, décompactage et regarnissage.

AMÉNAGEMENT

La rue Gambetta piétonne en journée

Comme l'été dernier, la rue Gambetta sera partiellement fermée à la circulation automobile, depuis le carrefour avec la rue Méricam jusqu'à la place Atura, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 18h jusqu'à fin septembre. Une borne à chaîne levante vient juste d'être installée à cet effet.

Dans le cadre de l'amélioration du service public et dans un souhait de proximité avec les administrés, le Centre technique municipal est à votre disposition pour toutes les demandes d'intervention que vous pourriez formuler. Un seul numéro : 05 58 71 78 26, du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Etat d'avancement des travaux d'eau potable et d'assainissement

- Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue des Cimes et de la rue Fraisse : travaux terminés.
- Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement du Lotissement Guillon : les travaux ont débuté début février 2014. Les travaux d'assainissement sont terminés et en service et les travaux d'eau potable seront terminés début juillet 2014.
- Réhabilitation de la bâche d'eau potable du Cap de la Coste et extension des réseaux d'eau potable : travaux terminés.
- Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue de la gare : les travaux ont débuté au mois de mars 2014, sont en cours et seront terminés pour juillet 2014.

Les travaux d'assainissement sont réalisés à 90 %, les travaux d'eau potable sont réalisés à 60 %.

- Travaux d'aménagement à la station d'épuration : fin des travaux d'aménagement de la station d'épuration, avec notamment la construction du mur de clôture en façade. Les travaux seront terminés pour l'automne 2014.

- Interconnexion Syndicats du TURSAN et des ARBOUTS : tous les compteurs d'achat d'eau avec les Syndicats du TURSAN et des ARBOUTS sont en place.

Regard sur...



l'adjointe au Maire en charge des sports, de la jeunesse et des associations

Delphine Dauba

Delphine Dauba est la nouvelle adjointe au Maire en charge du sport, de la jeunesse et des associations. Du haut de ses 35 ans, Delphine Dauba a déjà une expérience bien fournie en matière d'engagement dans la vie publique.

→ "Malgré une apparence un peu frêle, Delphine a la carrure pour prendre la présidence, elle a du punch, de la gnac et plein d'idées nouvelles", voilà comment Charles Lattersade (qu'on ne présente plus !) la présenta lors de la passation de pouvoir en 2009 en prenant sa succession à la tête du Comité des fêtes ! Alors âgée de 30 ans, et après plusieurs années en tant que membre bénévole du bureau, elle devient Présidente du Comité des fêtes d'Aire sur l'Adour. Elle endossera cette casquette jusqu'en 2011, pour passer ensuite vice-présidente au côté de Patricia Duviau. "C'est à travers mon investissement dans le monde associatif que m'est venue tout naturellement l'envie de m'investir davantage. Lorsqu'il m'a été proposé de m'engager dans la vie publique au niveau municipal, il m'a semblé évident d'accepter ce nouveau challenge !", nous explique Delphine Dauba. Son rôle consiste à mettre en œuvre une politique sportive pour la ville, donner des orientations, des idées, et vérifier leur mise en application. "Mon rôle est aussi de définir les lignes budgétaires pour le sport et la vie associative et être à l'écoute des différentes associations", poursuit-elle. En étant adjointe au Maire de la ville en charge des sports, Delphine Dauba est aussi

devenue, de facto, présidente du l'Office municipal des Sports. L'Office Municipal des Sports est une association loi 1901. Son but est de favoriser la pratique sportive, d'aider et de fédérer les associations aturines, d'ai-

le "poult" de la cinquantaine d'associations qui composent ainsi le tissu associatif autour du sport et de la jeunesse. Le 6 septembre, elle sera bien sûr présente au forum des associations au parc muni-

Participer au Forum des associations sportives, de jeunes et de loisirs !
Plus de 30 associations qui animent la Ville tout au long de l'année seront présentes. Véritable vitrine de la diversité des activités proposées et du dynamisme déployé par les bénévoles, cette manifestation a pour but de permettre aux aturins de tous âges de découvrir un maximum d'activités sportives sur un même lieu, en très peu de temps, en les testant ou en assistant à des démonstrations... Samedi 6 septembre, Parc municipal, gratuit.

der à l'organisation de manifestations et de proposer des rendez-vous sportifs tout au long de l'année (centre de découverte sportif tous les mercredis, contest de skate, raid aventure, école de natation...)

Un marathon...

Non ce n'est pas le projet qu'elle entend mettre en place sur Aire sur l'Adour... c'est simplement ce qu'elle vit depuis son entrée en fonction avec la volonté de rencontrer toutes les associations, une par une, et d'assister à toutes les assemblées générales organisées ! Elle souhaite prendre elle-même

cipal avec en nouveauté un "troc-athlon" : un troc de l'équipement sportif (échanges d'affaires de sports, tennis, survêtements...). Le forum proposera aussi un parcours ludique de découverte des associations.

En matière de projets sportifs, à plus ou moins longs termes, on notera :

- la couverture de la piscine municipale afin de la faire fonctionner à l'année et développer des sports d'eau,
- la redynamisation du vélodrome avec plusieurs associations en soutien : vélo, roller, vélo-couché... et l'organisation de courses départementales et régionales.

Composition de la Commission municipale "Sport, Jeunesse et

Associations" :
Delphine Dauba, Stéphane Lacau, Stéphane Brethes,

Kévin Oden, Vincent Barrailh-Lafargue, Christophe Carteau, Claire Haupt, Marie-France

Barre, Norbert Duffau, Paulette Saint-Germain, Robert Cabé.

DÉLIBÉRATIONS

Délibérations du Conseil municipal du 28 avril 2014

- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013
 - Budget primitif 2014 - budget principal
 - Budget primitif 2014 : budgets annexes "garages", lotissement communal "Les Chênes"
 - Taux d'imposition des contributions directes communales (année 2014)
 - Attribution de subventions municipales au titre de l'année 2014
 - Signature avec la Seml "Énerlandes" d'une convention d'occupation du domaine public communal en vue de réaliser et d'exploiter une installation de production d'électricité photovoltaïque au niveau du hangar à tabacs
 - Représentation de la commune au sein de la Seml "Gascogne Énergies Services"
 - Représentant (élu municipal) au sein du Conseil d'administration du CCAS (Centre communal d'action sociale)
 - Commissions municipales permanentes
 - Représentants de la commune au Comité territorial du Sydec
- Le texte complet des délibérations est publié au recueil des actes administratifs et au registre des délibérations de la Mairie. Ces délibérations sont librement consultables en Mairie.*

Protection incendie

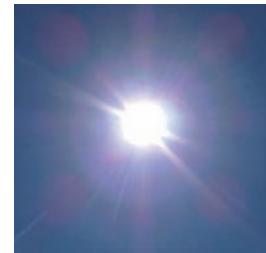
Détecteur de fumée obligatoire

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015. L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie. L'installation du détecteur de fumée est à la charge du propriétaire (bailleur ou occupant) du logement. Il peut fournir lui-même un détecteur à son locataire ou lui rembourser l'achat du dispositif. Le propriétaire doit notifier cette installation par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Stationnement

Location d'emplacements sous le cinéma

La ville d'Aire sur l'Adour loue, à compter du 1^{er} septembre, des emplacements de stationnement situés sous le cinéma Le Galaxie. Le montant du loyer est fixé, par trimestre, à 120 euros (soit 40 euros par mois). Le montant est à verser à la Ville chaque trimestre. Vous êtes intéressés pour devenir locataire ? Contactez par téléphone la mairie au 05 58 71 47 00 et toutes les démarches vous seront expliquées.



PARTEZ TRANQUILLES EN VACANCES !

Ayez le bon réflexe, inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). La commune d'Aire sur l'Adour vous propose ce service gratuitement toute l'année. Les policiers municipaux effectuent dans le cadre de leurs missions et patrouilles habituelles, des passages fréquents et inopinés à votre domicile ou à votre commerce durant la période inoccupée. Pour bénéficier de ce service, il suffit de remplir un dossier (disponible sur le site de la ville "www.aire-sur-adour.fr", rubrique "téléchargement" ou au bureau de la police municipale situé rue Gambetta), puis de venir le déposer et le signer sur place.

INSCRIVEZ-VOUS, PROTÉGEZ-VOUS !

L'été est là, et comme les années précédentes, le plan canicule est mis en place. Jusqu'au 31 août, une plate-forme téléphonique est activée «canicule info service» au 0 800 06 66 66 (gratuit). Au niveau local, le plan canicule oblige les communes à recenser les personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées de plus de 60 ans, qui vivent seules à leur domicile. Celles-ci doivent s'inscrire auprès du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale au 05 58 71 41 91). Pourquoi s'inscrire ? En cas de canicule, les personnes inscrites seront contactées, en toute confidentialité, par des agents pour s'assurer que tout va bien. En cas de problème, ou de non-réponse, une alerte est enclenchée. L'inscription est gratuite.

NUMÉROS UTILES MAIRIE : 05 58 71 47 00 • POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 • CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) : 05 58 71 41 91 • MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-LOUIS : 05 58 71 61 65 • MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 71 67 74 • GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43 • SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 • SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 • POLYCLINIQUE LES CHÈNES : 05 58 06 64 64 • MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 • SAMU : 15 • GENDARMERIE : 17 • POMPIERS : 18

PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES

- **Le Point Info Famille Aire et Tursan (PIF)**, 20 bis rue Carnot, ouvert le mardi de 10 h à 13 h, le jeudi de 9 h à 12 h. Fermeture du Point info famille du 1^{er} au 29 août inclus. Permanences juridiques sur RDV : pas de permanence en juillet et en août. Permanences prévues en septembre : notaire : mardi 2 septembre de 11 h à 12 h ; avocat : mercredi 17 septembre de 14 h à 17 h. Rens. : 05 58 71 92 98 ou par courriel : pifat@orange.fr.
- **Le centre social Saint Louis change de nom et devient "Maison des services publics Saint Louis"**, 4 rue Méricam. Pour connaître les permanences proposées et les jours de celles-ci, contacter le 05 58 71 61 65.

RECETTES

"Un budget de transition"

Le budget principal de la commune pour l'exercice 2014 s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme globale de 9 859 118 euros : 5 762 486 euros pour la partie fonctionnement et 4 096 631 euros pour la partie investissement.

DEPENSES

Jamais les collectivités locales n'ont connu de périodes aussi sensibles et difficiles pour élaborer leur budget.

Compte-tenu d'une situation économique plus qu'incertaine, le budget 2014 se veut à la fois prudent, à cause des aides de l'État en diminution, et résolument tourné vers les Aturins. La stratégie financière municipale repose ainsi sur trois objectifs : contenir les dépenses liées au fonctionnement, donner priorité à certains investissements et stabiliser l'endettement par un recours à l'emprunt modéré.

Après délibérations en séance de Conseil municipal le 28 avril dernier, la section "fonctionnement" du budget 2014 a été adoptée à l'unanimité, tandis la section "investissement" a été votée par 23 voix pour et 6 contre (le groupe d'opposition composé de Robert Cabé, Florence Gachie, Bernard Bézineau, Paulette Saint-Germain, Agathe Bourretière, Jérémie Marti).

Le budget 2014 se caractérise comme étant un budget de "transition" dans la mesure où l'essentiel des chiffres ont été préparés par l'ancienne majorité et où seule la section "investissement" a été modifiée.

Le budget 2014 se caractérise donc par :

- une stabilité des taux d'imposition,
- une poursuite du désendettement,
- un soutien aux associations, maintenu, ce qui représente la somme de 230 000 euros à plus de 60 associations locales,
- une stabilité des charges de fonctionnement,
- une baisse de l'investissement qui se traduit par une baisse du recours à l'emprunt,
- une stabilité des tarifs des services publics

(restaurant scolaire, école de musique, piscine...).

Les principaux investissements prévus par la commune en 2014 sont :

- Sonorisation de la salle omnisports ;
- Continuation de la politique d'équipements sportifs ;
- Rénovation de la crypte de l'église Sainte Quitterie (1ère tranche) ;
- Continuation de la politique d'équipements culturels ;
- Travaux d'accessibilité et de mise en place d'un ascenseur au sein de l'Hôtel de Ville (compléments suite à des prescriptions archéologiques) ;
- Travaux de réhabilitation du local "Hangar à Tabacs" (peinture, menuiseries extérieures, mise aux normes électriques, sanitaires...) ;
- Travaux de réhabilitation d'un logement communal situé à La Plaine ;
- Réfection du réseau d'eau potable et création de sanitaires aux Arènes ;
- Travaux d'amélioration de la ventilation du

Dossier : Budget 2014

marché couvert ;

- Réalisation d'importants travaux d'étanchéité sur un mur (propriété communale) jouxtant le presbytère ;
- Mise en place de caves-urnes et modernisation de l'ossuaire au niveau du cimetière communal ;
- Équipement technique et informatique des services municipaux (dont achat d'une épareuse, d'une tondeuse, de panneaux de signalisation, ...)
- Acquisition de petits matériels de sécurité ;
- Mise en place de nouveaux bancs au niveau du Monuments aux Morts ;
- Installation d'une barrière à chaîne à l'angle des Rues Gambetta et Méricam ;
- Aménagement d'une piste cyclable Avenue du IV Septembre ;
- Création d'un parking devant la piscine ;
- Consolidation d'un mur de soutènement Rue Didier Vignau ;
- Installation d'un poteau incendie Rue Georges Fraisse ;
- Branchement de l'eau potable aux anciens abattoirs ;
- Travaux de rénovation au niveau de l'aire de grand passage ;
- Travaux d'aménagement du lac du Broussau (complément suite aux dégâts survenus

en début d'année du fait des importantes intempéries) ;

- Rénovation de l'aire de pique-nique ;
- Aménagement d'un passage sur berges au niveau de la maison de la Pêche et de la Nature ;

À noter également dans le budget investissement 2013 de la ville, l'importance des fonds de concours ou participations versés par la commune pour :

- le SYDEC (Syndicat départemental d'équipement des communes) : travaux de protection incendie au niveau du secteur de Conjoli (paiement de 50 % en 2014 et du solde en 2015), enfouissement de réseaux route de Bordeaux, éclairage du parking de la piscine, éclairage à La Plaine, projecteurs du Centre d'animation,
- la Communauté de communes : rue de la Gare...
- la SATEL : mise en oeuvre de l'éco-quartier de Lariou.

Prime Auto Prem's



Une prime de 500 euros sera délivrée aux Aturins ou Aturines passant leur permis voiture pour la première fois.

La crypte de l'église Sainte Quitterie sera rénovée en plusieurs tranches.



CRÉATION DE PISTE CYCLABLE



Une étude est en cours de réalisation en ce qui concerne l'aménagement de bandes cyclables sur la chaussée. Le premier tronçon concerné est l'Avenue du IV septembre.

Les objectifs de la commune sont à la fois de rendre la voirie cyclable mais aussi, de promouvoir la pratique du vélo, en particulier pour les trajets courts. L'utilisation du vélo en ville est une réelle alternative à la voiture :

- elle améliore le cadre de vie et la qualité de vie,
- elle réduit la pollution de l'air et la

pollution sonore engendrées par le trafic automobile,

- elle renforce l'attractivité touristique du territoire,
- elle donne une image positive et dynamique
- c'est aussi un autre moyen de découvrir la ville et ses environs
- c'est enfin un moyen de locomotion idéal pour les trajets de courtes distances (3 à 5 Km) lorsqu'on sait que 50% des déplacements sont des trajets inférieurs à 5 km.

Retour en images... les Arsouillois



La 27^{ème} édition de la fête des Arsouillois fut un véritable succès ! La soirée d'ouverture a tenu toutes ses promesses. Le week-end était cette année placé sous le signe des "Fanfares des Beaux Arts" avec pas moins de 10 groupes qui ont animé l'ensemble de la Ville. Le rendez-vous est déjà pris du 30 avril au 3 mai 2015 pour la 28^{ème} Fête des Arsouillois ! Concernant le nouveau CD, tous les points de ventes sont disponibles sur le site www.arsouillois.com, rubrique "Le CD".

Les férias 2014 se sont déroulées dans une ambiance très conviviale et chaleureuse, sans incident à déplorer. Le soleil était au rendez-vous durant les 5 jours, ce qui est assez exceptionnel pour être souligné ! Bravo et merci aux bénévoles qui concoctent chaque année un programme riche et varié, à destination de tous les publics.



Retour en images... la férie d'Aire



Ils et elles font Aire !



L'ensemble instrumental Int'Aire 'Mezzo'

En mai dernier ils ont fêté leurs 10 ans aux arènes couvertes de Saint-Loubouer. Le concert a accueilli près de 1000 personnes ! Un véritable succès qui vient récompenser l'investissement de tous les musiciens qui ont à cœur de faire partager leur passion et leur talent au plus large public.

→ "Il était une fois Int' Aire' Mezzo", c'est le nom de leur dernier spectacle qu'ils ont donné le 24 mai dernier pour fêter comme il se doit leur 10 ans ! Un concert de printemps un peu exceptionnel pour l'occasion : une grande scène de 150 m², un sonorisateur professionnel, des effets de lumières et la présence de deux comédiens sur scène. Le résultat fut à la hauteur de l'investissement !

À chaque concert de printemps, une vraie mise en scène est proposée par le chef d'orchestre Hervé Larralde et les membres du bureau, afin de mettre le mieux possible en valeur les différents morceaux et surtout, de rendre accessible à tous la musique d'har-

monie.

L'association Int'Aire'Mezzo a été créée en 2004 avec pour objectifs :

- de favoriser et développer l'expression musicale d'un ensemble instrumental ;
- de maintenir la cohésion d'un groupe inter-générations ;

Fiche d'identité :

- Présidente : Fanny Guédé (depuis fin 2010, a pris la suite de DD Piolot)
- Vice-présidente : Delphine Garcia
- Trésorier : Philippe Clavé (fondateur de l'association avec DD et Lili Piolot)
- Trésorier-adjoint : Coline Labat
- Secrétaire : Émilie Leconte
- Secrétaire-adjointe : Hélène Clavé
- Membres : Hervé Larralde, chef d'orchestre, Julie Bantquin, chargée de la communication, Charlyne Gennaro et Marion Dufau.

• Contact : 06 70 12 77 38

◀ *Le bureau de l'association dans son ensemble lors de la préparation du concert des 10 ans.*

pour être fin prêts quand arrive le grand moment !

La plupart des musiciens sont issus de l'École municipale de musique. Ils sont tous bénévoles et passionnés ! En plus du concert de printemps, les musiciens fêtent chaque année la Sainte-Cécile au mois de novembre.

En dehors du concert de printemps et de celui donné pour la Sainte-Cécile, Int'Aire Mezzo est lié par convention avec la municipalité pour quatre prestations : les célébrations du 19 mars, du 8 mai, du 11 novembre et du 14 juillet. Ensuite, le groupe assure une dizaine de concerts à l'extérieur d'Aire sur l'Adour. Ces cachets leur permettent de financer le coût du CD et de renouveler la "partothèque" chaque année.

- et d'apporter une logistique rapprochée et adaptée aux besoins collectifs tant dans l'exercice hebdomadaire que lors de manifestations extérieures.

L'association compte 60 musiciens âgés de 13 à 70 ans ! Elle revendique depuis toujours son statut "d'harmonie intergénérationnelle".

À chaque rentrée, le programme est renouvelé pour présenter un spectacle nouveau. Chaque vendredis soirs, les 60 musiciens répètent sans relâche pendant 2 heures, de septembre à mai,

Cette année, un double concert était proposé sur Aire avec une mise en scène adaptée pour la sortie exceptionnelle du deuxième CD de l'association et une découverte du visuel de la pochette par l'Inspecteur Gadget !



Agenda

L'été est toujours une occasion nouvelle de participer à la diversité des animations proposées par les associations ou la municipalité. C'est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir les richesses patrimoniales de la Cité.

Voici donc plusieurs idées de sorties et d'activités, de juillet à fin septembre !

VIVE L'ÉTÉ !

MUSIQUE • EXPOSITION • THÉÂTRE • DANSE • CONFÉRENCE • SPORT

MUSIQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE

Elle ferme ses portes le 12 juillet.
Ré-ouverture le lundi 25 août : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 19h.
Venez nombreux découvrir les locaux, essayer les instruments tout en faisant connaissance avec l'équipe pédagogique.
Rens. : 05 58 71 74 15

CIRQUE

SEPTEMBRE EN PISTE...

C'est désormais ancré... en septembre à Aire sur l'Adour c'est aussi la rentrée des sorties ! L'association aturine de cirque adapté, l'Afca propose de passer un vendredi soir en leur compagnie avec au menu : contorsion, acrobatie, jonglage, équilibre sur objet et clown.

SEPTEMBRE EN PISTE



Vendredi 19 septembre sous le chapiteau de l'Afca, quartier de la Plaine, à 20h30.

Tarifs : 10 euros, 8 euros tarif réduit et 6 euros de 4 à 12 ans.

Réservations :
05 58 71 66 94
ou a.f.c.a@wanadoo.fr

PORTE OUVERTES DE L'ÉCOLE DE CIRQUE

Venez découvrir les installations de l'association AFCA sous le chapiteau, quartier de la Plaine.

Toute l'équipe vous accueille dimanche 21 septembre de 14h à 17h !

Association Française
de Cirque Adapté



Agenda

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 20 et 21 septembre 2014. Cette année, le thème est "patrimoine culturel, patrimoine naturel". En partenariat avec l'Office de tourisme et le service patrimoine municipal, le service des espaces verts va organiser une visite guidée au bord de l'Adour et présenter l'historique des Allées de l'Adour (où se trouve des platanes classés «arbres remarquables»).

Par ailleurs, un potager "médiéval" sera reconstitué sur le parvis de la Cathédrale Saint Jean-Baptiste et le service patrimoine animera des visites guidées gratuites. L'idée étant de s'inspirer des gravures datant de 1700 où figurent une vue de l'évêché d'Aire avec ses jardins et son potager.

Rens. : service Patrimoine de la Ville, 06 77 02 43 44 ou patrimoine@aire-sur-adour.fr.



VISITES GUIDÉES GRATUITES

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

- De 10h à 18h : ancienne chapelle des Ursulines (visite libre)
- 9h30 : Cathédrale Saint Jean-Baptiste : récital

d'orgues

- 10h : Église Sainte Quitterie
- 11h : Promenade dans le potager de l'évêché (parvis Cathédrale)
- 15h : Monastère Saint Joseph, ancien Carmel (sur réservation 30 p. maxi)
- 16h30 : La Cathédrale restaurée : redécouverte de son décor peint

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

- De 10h à 18h : ancienne chapelle des Ursulines (visite libre)
- 10h30 : Déambulation au fil de l'Adour (rdv devant l'Office du Tourisme)
 - 15h : Promenade dans le potager de l'évêché (parvis Cathédrale)

Rens : Office du Tourisme 05 58 71 64 70 ou service Patrimoine : 06 77 02 43 44

TOURISME

VISITES GUIDÉES GRATUITES

- Découverte de l'histoire des marchés d'Aire.

Mardi 8 juillet à 10h

Mardi 23 septembre à 10h

- Visite de l'Église Sainte Quitterie

Vendredi 1^{er} août à 10h

- Découverte de la ville d'Aire sur l'Adour

Mercredi 30 juillet à 10h

Mercredi 27 août à 10h

Mercredi 17 septembre à 10h

- Visite des arènes d'Aire

Vendredi 18 juillet à 10h

Vendredi 22 août à 10h

Vendredi 19 septembre à 10h

- Lecture des fresques de la cathédrale Saint Jean Baptiste

Jeudi 21 août à 10h

Jeudi 25 septembre à 10h

Inscription : 05 58 71 64 70

DANSE

L'ARABESQUE

Participation au forum des

associations le 6 septembre. Possibilité de s'inscrire à ce moment là ou la semaine de la rentrée. Cours proposés pour enfants et adultes :

- mardi : hip hop à partir de 8 ans ; mercredi et jeudi : classique et contemporain dès 8 ans ; vendredi : africain à partir de 8 ans ; samedi : éveil à partir de 5 ans, jazz dès 7 ans.

1 cours d'essai gratuit.

Rens. : 06 89 30 45 96 ou ecoledansearabesque@hotmail.fr

SPORTS

VA FOOTBALL

Inscriptions école de football : stade Eugène Riba de 14h à 17h, les samedis 23 et 30 août et 6 septembre.

Rens. : 06 80 03 30 44

LOISIRS

VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

Du 7 juillet au 29 août. Le Centre de loisirs sera ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15. Les enfants seront répartis par groupe d'âge et découvriront à travers le jeu différentes activités thématiques (moyen âge, science, les différentes civilisations....). Au programme :

camp pour les 5-7 ans du 15 au 16 juillet, camp pour les 8-9 ans du 22 au 24 juillet (participation des 8-9 ans au rallye infernal le 22 juillet), camp pour les 8 ans et + du 19 au 21 août. Une sortie commune aura lieu le 12 août, le lieu sera défini par les enfants au cours du séjour.

La fête du Centre de loisirs se déroulera le 25 juillet à

partir de 18 h.

*Inscription : au Centre de loisirs, quartier de La Plaine
Rens. : 05 58 71 61 63*

LES RENDEZ-VOUS DU CLUB ADÈLE PABON

- Spectacle taurin rires et traditions

Samedi 6 août, 21h30, Arènes Maurice Lauche

- Loto du club

Samedi 4 octobre, 20h30, Centre d'animation

TIENTA ET TORO PAR LA JUNTA DES PENAS

Spectacle taurin suivi du toro à la broche

Vendredi 22 août

Rens. : Bar Le Gambetta

TOURNOI OPEN DE BRIDGE DE LA VILLE



Plus de 200 joueurs du grand Sud-Ouest.

Dimanche 7 septembre à 14h30, Centre d'animation.

Rens. : 06 74 82 01 57

RENTRÉE SCOLAIRE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

À partir du 2 septembre, par l'Association laïque des accueils de loisirs éducatifs (ALALE).

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h15 à 18h30. Le lundi, mardi et jeudi une aide aux devoirs est organisée pour les enfants qui le souhaitent. Le mardi et vendredi les enfants pratiqueront différents projets, ils s'initieront à différentes pratiques artistiques

(peinture, sculpture, danse, musique). Ces animations seront mises en place par les animateurs du Centre de loisirs, tous diplômés BAFA. Chaque soir un goûter est proposé aux enfants. Pour y participer, les enfants doivent être inscrits.

- Le mercredi : le Centre de loisirs est ouvert tous les mercredis de 12h à 18h30.

*Inscription (tarifs en fonction du quotient familial des familles) : au Centre de loisirs, quartier de La Plaine
Rens. : 05 58 71 61 63*

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Rentrée scolaire des élèves le mardi 2 septembre 8h30. Le directeur de l'école élémentaire procédera aux inscriptions des nouveaux élèves arrivés pendant l'été les jeudi 28 et vendredi 29 août de 10h à 12h.

TRANSPORTS SCOLAIRES

La ville d'Aire sur l'Adour assure gratuitement le transport scolaire des élèves aturins vers les établissements publics du primaire et du secondaire de la commune. Le détail des circuits et les horaires (avec la matinée du mercredi) sont à télécharger sur : www.aire-sur-adour.fr (rubrique "cadre de vie", puis "déplacements").

LPO GASTON CRAMPE

Ouverture à la rentrée du BTS papetier en apprentissage. Le lycée fournit le support entreprise. Pour candidate :

- avoir entre 16 et 25 ans,
- avoir un bac si possible scientifique ou technologique industriel,
- être motivé !

L'emploi est quasi assuré à l'issue de ces études.
Rens. : 05 58 51 53 00

Expression politique

- Lucas Yves Vincent PINOT
- Téo Patrick Pierre PINOT
- Mylo Michel PESCAV NORET
- Nino Marco NATUREL
- Aiméli Marie Béatrice PAULET
- Gaétan Jacques Serge HEDRI
- Anthéa SALABARAAS
- Paul Claude Guy CAZADE
- Timéo Maurice Archimède HAHN
- Morgane Sylvie Océane PACE
- Lowen Bruno Jean-Philippe CHAVET ERMERY
- Ethan Guy Dominique PERRIN
- Kléo LABEYRIE

- Arthur SIREYX
- Mael DUPRIEZ
- Camille TYDTGAT

MARIAGES

- Jean Marc HAUDIQUER et Katia Muguette
- Marlène GUILLEMET
- Guillaume Pierre BATY et Camille Marie Catherine HUET DE FROBERVILLE
- Simon Charles Eugène HEDOUIN et Coralie CASSAIGNE
- Alain José PALLARES et Sylvie LE DAIN

DÉCÉS

- André Henri MANCIET

- Claude Emmanuel BONBEZIN
- Paul ROUBY
- Marie Louise MONLEZUN veuve PONTIER
- Joëlle LEJEUNE
- Simonne Marcelle Julie MORA veuve BOUEILH
- Vittoria BOSCHI veuve BELOTTI
- Patrice Alain ITEPRAT
- Marie Madeleine MARY veuve BALITH
- Nicole Marie LABAT épouse DUMARTIN
- Lucette Jeanne LARRIEU veuve MONCET
- Jeannine Marie Gilberte SINGEOT veuve BRETON
- Marie Micheline LAFARGUE veuve DÉLOS
- Christiane MORENO veuve AVIANI

Chères Aturines, chers Aturins,

Voilà maintenant trois mois que l'équipe municipale est en place avec notre, Votre nouveau Maire Xavier LAGRAVE. Nos premières actions ont été de mettre en place les commissions municipales qui devront étudier les dossiers, les projets que nous porterons pour l'ensemble des Aturins, tout au long de ce mandat.

Nous venons de voter le budget de la commune pour l'année 2014.

Il s'agit d'un budget de « transition ».

En effet, un certain nombre de dossiers était déjà engagé par l'ancienne municipalité, mais notre souci a été, et sera toujours, de gérer en bon père de famille les deniers publics.

C'est pourquoi, nous avons stabilisé et maîtrisé les dépenses de fonctionnement, tout en augmentant l'effort fait aux associations. L'ensemble des bénévoles, des adhérents qui œuvre au quotidien, participe au dynamisme de cette ville. Il est donc de notre devoir d'élus, de soutenir vos actions.

En matière d'investissement, nous mettons en place, dès à présent, les projets annoncés pendant la campagne électorale. Deux exemples :

Tout d'abord, les premières pistes cyclables seront matérialisées au niveau de l'avenue du IV septembre. Il est en effet important de se déplacer, notamment vers les commerces en toute sécurité. Puis, un parking sera aménagé devant la piscine municipale. Des places de stationnement supplémentaires sont nécessaires afin d'assurer l'activité du centre-ville, de plus, il faut surtout palier aux places supprimées par l'emprise de la médiathèque communautaire.

Le recours à l'emprunt, nécessaire pour la réalisation des investissements, a été divisé par deux en comparant à l'année dernière. Nous avons donc opté pour une baisse de la dette de la ville qui pèse sur chaque citoyen, par un emprunt bien moins important qu'avec l'ancienne municipalité afin de redonner de l'oxygène à nos finances. Cette pause nous permettra de mieux aborder les futurs investissements ambitieux pour notre ville.

L'état d'esprit et le dévouement de notre équipe, de la nouvelle majorité municipale, sont sans faille. Nous agirons toujours dans l'intérêt général, afin que chacun d'entre vous puisse s'épanouir à AIRE SUR ADOUR. Tout comme vous tous, nous aimons cette ville et nous souhaitons lui redonner l'essor quelle mérite.

Un souffle nouveau est, enfin, à AIRE SUR ADOUR.

CORDIALEMENT,

Sonia Guidolin, Marc Havard.

Chères Aturines, chers Aturins,

Les élections municipales du 23 mars ont entraîné une alternance pour notre ville ; Nous siégeons désormais dans la minorité municipale où nous comptons poursuivre la défense de l'intérêt général. Nous aurons une attitude constructive et nous serons une force de propositions. Cette attitude et cette conviction se sont illustrées dès les premières Conseils municipaux, notamment dans la composition des commissions et dans le vote du budget 2014. Nous avons voté favorablement la section de fonctionnement (5 762 487 euros) car reprenant nos propositions déjà établies : gel des taux d'imposition et maintien du soutien financier aux associations. Nous nous sommes par contre opposé à l'adoption du budget d'investissement et ce pour 4 raisons principales :

- Abandon par la majorité actuelle de l'aide municipale aux commerçants pour la mise en conformité et accessibilité de leur commerce (obligatoire au 1^{er} janvier 2015)

- Abandon par la majorité actuelle du lancement des travaux de construction des tribunes et vestiaires au stade de football Jean Sarrau, au risque de perdre la subvention du Conseil général déjà accordée (166 000 euros).

- Abandon par la majorité actuelle des travaux de rénovation des parkings de la cité HLM Guillon I.

- Baisse de l'investissement global 2014 de 1,3 millions d'euros qui pénalise la commande publique vis-à-vis des entreprises locales qui en auraient bien besoin en cette période de crise économique.

La Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour et son Président, Robert Cabé, veilleront à la prise en compte des projets de la ville d'Aire sur l'Adour. Nous regrettons le refus du Maire Xavier Lagrave d'accepter la vice présidence de l'intercommunalité proposée par Robert Cabé. Nous regrettons aussi l'attitude du nouveau PDG de GES sur le devenir de cette structure et de ses filiales qui rendent les lendemains très incertains. Nous poursuivrons une nécessaire vigilance et porterons des propositions que nous vous ferons connaître.

Le groupe d'opposition "Aire pour tous, tous pour Aire :

Robert Cabé, Florence Gachie, Bernard Bézineau, Paulette Saint Germain, Jérémie Marti, Agathe Bourretière.

3 !

L'association Aire Animation proposent chaque été trois événements à ne pas louper !

La fête de la Halle aux grains permet de poser un autre regard sur ce bâtiment emblématique de la Ville dans une ambiance espagnole ! Puis deux marchés de nuit populaires dont la convivialité n'est plus à prouver animeront les Allées de l'Adour !

Dimanche 13 juillet 2014 - Place du **COMMERCE**

Aire sur l'Adour

Fête de la Halle aux grains

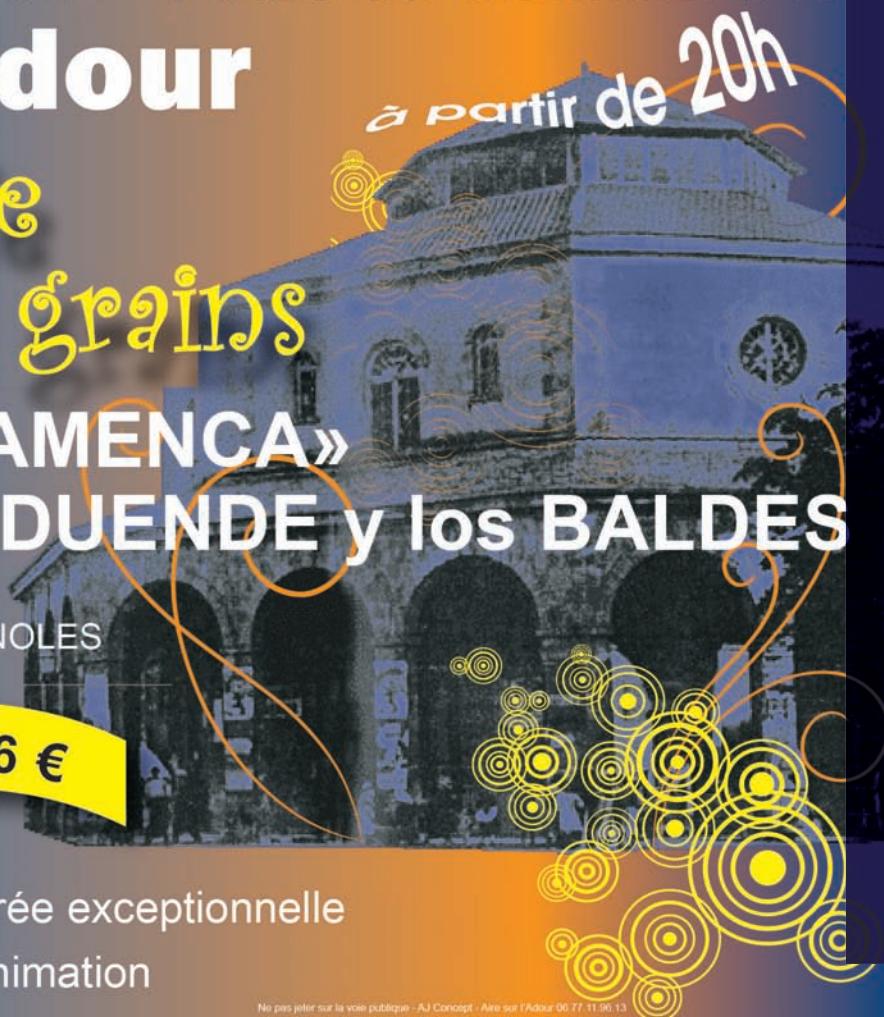
Avec la compagnie «**FLAMENCA**»
«**EL DUENDE y los BALDES**

Gastronomie

- Produits de la mer et assiettes ESPAGNOLES
- Buvettes
- Patisseries

Prix unique de l'assiette 6 €

Venez nombreux pour une soirée exceptionnelle
organisée par Aire Animation



Le premier marché de nuit "le marché des saveurs" se déroulera le mercredi 30 juillet de 18 heures à minuit. Au menu : repas gastronomique, spectacle variété avec le groupe Toy Musique, camelots, artisans, vide-grenier, jeux pour enfants...

Le second marché de nuit "la fête des Allées de l'Adour" se déroulera le mercredi 13 août de 18 heures à minuit. Elle sera animée par le groupe Jazz-Manouche "Romano Swing" !

On flâne, on chine, on regarde... et on achète. Tee-shirts et autres vêtements, bijoux, produits de beauté... dans cet éventail de choix le cœur balance et la bourse semble trop petite. Dans l'air flottent des odeurs épiciées, de sucré ou de salé. Les pots à confiture, la charcuterie ou encore les confiseries donnent envie.

Pour la suite de la soirée, un programme familial : animations de rue, musique, clown, maquillage et jeux pour les enfants, le tout installé au milieu des artisans et camelots. De quoi contenter toute la famille.

Toujours un moment convivial que ces marchés nocturnes organisés par l'association Aire Animation, avec l'aide de la Ville.

